



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUBE

PRÉFECTURE  
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

TROYES, LE

07 OCT. 2019

POLE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE CONCERTATION PUBLIQUE

## INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Certificat de dépôt

---

REÇU le 3 octobre 2019, du président du conseil départemental de l'Aube:

- 1 exemplaire d'un dossier de déclaration du bénéficiaire des droits acquis d'une installation classée relevant du régime de la déclaration concernant l'installation d'une installation de combustion sur la cité scolaire Gaston Bachelard à Bar-sur-Aube (10200), 33 rue Gaston Bachelard.

Le présent certificat ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

Pour le préfet et par délégation,  
La chef de pôle

  
Agnès MIERZWA